

COMMUNE de LES CONTAMINES -MONTJOIE

ARRETE du MAIRE

OBJET: REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION et du STATIONNEMENT LORS DE LA FETE DES GUIDES (samedi 05 aout) ARD2023-075

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2212.1 et suivants,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code de commerce,

Vu la demande en date du 06 juillet 2023, par laquelle la Compagnie des Guides et Accompagnateurs organisent la fête des Guides du Val montjoie, le 3 août 2019.

Considérant la nécessité, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réglementer la circulation sur la RD 902 - route de Notre Dame de la Gorge, le samedi 05 août 2023 et de réglementer le stationnement sur une partie du parking du centre pour l'installation de modules, par les guides (mur d'escalade et tyrolienne), dès le vendredi 04 août,

Article 1er: REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION:

LA CIRCULATION EST INTERDITE sur la RD 902 - route de Notre Dame de la Gorge, entre le carrefour de la Frasse et le « Chozat « , samedi 05 août 2023, de 18h00 jusqu'à la fin de l'événement, 01 heure.

Le parking restera accessible comme, les jours de marché, à vitesse réduite.

UNE DEVIATION est mise en place par la route des Loyers, chemin de la Côte d'Auran et route de La Frasse.

Article 2: REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT:

LE STATIONNEMENT EST INTERDIT du vendredi 04 août 18h au dimanche 06 août au matin :

- sur le **PARKING inférieur, du chalet podium aux toilettes de la MAIRIE** (Installation des modules par la compagnie guides)
- sur la place de la MAIRIE. (installation de la buvette et de tables)

LE STATIONNEMENT EST INTERDIT du samedi 05 août 18h au dimanche 06 août au matin :

- le **long de la « Route de Notre Dame de la Gorge »** entre le carrefour de la route de la Frasse et la boucherie.

Article 3:

Copie du présent arrêté sera transmis à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- M. le Brigadier-Chef principal de la Police municipale,
- Mme. la Directrice des Services techniques,
- M. le Chef du Centre de Première Intervention des Contamines,
- M. le Directeur de la SAT,
- M. le Président du bureau des Guides, Et sera affichée à la porte de la Mairie.

Fait aux Contamines-Montjoie Le 06 juillet 2023.

